



Ligue Francophone de Football en Salle

Commission sportive provinciale



Province de Namur

REUNION DU 04/10/2016 – N° 01 (2016-2017)

<u>SIEGENT</u>	: M. DEGEE	- Président
	: M. WUYTS	- Vice-président
	: M. PEETERS	- Membre
	: M. VINCENT	- Membre
	: M. SCHEERS	- Secrétaire (sans droit de vote)
	: M. SURINX	- Représentant C.P.A.
<u>EXCUSES</u>	: M. COPPIN	- Membre
	: M. MOUTON	- Membre
	: M. DELFORGE	- Membre
<u>NON EXCUSES</u>	: M. PLOMTEUX	- Membre
	: M. MARLAIR	- Membre

La séance est ouverte à 19h30. Elle se tient à Namur.

1. APPROBATION DU PV DE LA DERNIERE REUNION

1.1. Le PV du 31/05/2016 est approuvé.

2. COMPETITION PROVINCIALE

2.1. Aucun dossier

3. DISCIPLINE

3.1. Propositions de transaction

3.1.1. Dossier N° 2016-2017/002

<u>Date</u>	: 05/09/2016
<u>Rencontre</u>	: Somzée Toys – BF Dinant – Vét
<u>En cause de</u>	: Brolet Vincent – 815601 – BF Dinant - 2166
<u>Arbitre</u>	: Bolain Grégory
<u>Objet</u>	: Intimidation (A.4)
<u>Délibéré</u>	: Vu le rapport de l'arbitre ; Application de l'art A.4 du barème de sanctions
<u>Transaction</u>	: Suspension de toutes fonctions de 5 semaines du 17/10//2016 au 06/11/2016 et du 14/11/2016 au 27/11/2016

Ainsi prononcé à Namur le 04/10/2016.

3.1.2. Dossier N° 2016-2017/003

<u>Date</u>	: 06/09/2016
<u>Rencontre</u>	: Sporting Walcourt – Nostalgique Mettet – Div 2A
<u>En cause de</u>	: Graulus Cédric – 773084 – Nostalgique Mettet - 5996
<u>Arbitre</u>	: Bandin Dimitri
<u>Objet</u>	: Attitude désagréable (A.1)



Délibéré : Vu le rapport de l'arbitre ;
Application de l'art A.1 du barème de sanctions

Transaction : Suspension de toutes fonctions de 1 semaine du 17/10//2016 au 23/10/2016

Ainsi prononcé à Namur le 04/10/2016.

3.1.3. Dossier N° 2016-2017/004

Date : 14/09/2016

Rencontre : Anatolia Namur – BB Fernelmont – Div 3B

En cause de : Kaya Selman – 814998 – Anatolia Namur - 6005

Arbitre : Masarotti Franco

Objet : Attitude désagréable (A.1)

Délibéré : Vu le rapport de l'arbitre ;
Application de l'art A.1 du barème de sanctions

Transaction : Suspension de toutes fonctions de 2 semaines du 17/10//2016 au 23/10/2016 et du 31/10/2016 au 06/11/2016

Ainsi prononcé à Namur le 04/10/2016.

3.2. Comparutions

3.2.1. Dossier N° 2016-2017/001

Date : 02/09/2016

En cause de : Mastropietro Julien – 765039 – FC Namur – 5738 (P.O.)

Objet : Voie de fait (A.7.4)
: Demande de requalification

Délibéré

La demande de requalification a été introduite dans les formes et délais règlementaires ; elle est dès lors recevable ;

Vu la demande de requalification ;

Vu la décision de la Commission sportive provinciale du 03/02/2015 ;

Entendu la partie en cause quant à ses arguments et moyens de défense ;

Attendu qu'il ressort de l'instruction d'audience que l'intéressé apporte des éléments de nature à infirmer la décision prise le 03/02/2015 ;

Vu que l'intéressé a déjà purgé 20 mois de suspension ;

Par ces motifs :

La Commission Sportive Provinciale statuant contradictoirement :

- émet l'avis suivant : requalification proposée au 01/12/2016.
- transmet le dossier au Comité Exécutif Provincial NAMUR pour décision.

Ainsi prononcé à Namur le 04/10/2016.

4. SUSPENSIONS

Licence n°	Nom & prénom	Club	Suspension de toutes fonctions		Commentaire
			du	au inclus	
815601	Brolet Vincent	BF Dinant	17/10/2016 14/11/2016	06/11/2016 27/11/2016	
773084	Graulus Cédric	Nostalgique Mettet	17/10/2016	23/10/2016	
814998	Kaya Selman	Anatolia Namur	17/10/2016 31/10/2016	23/10/2016 06/11/2016	



5. FRAIS

<i>Matricule</i>	<i>Nom club</i>	<i>Frais adm.</i>	<i>Amende Susp.</i>	<i>Dépl. Arbitre</i>	<i>Divers</i>	<i>Total (€)</i>
2166	BF Dinant	12,50 €	12,50 €	-	-	25 €
5996	Nostalgique Mettet	12,50 €	2,50 €	-	-	15 €
6005	Anatolia Namur	12,50 €	5 €	-	-	17,50 €

- (1) absence non valablement justifiée (art. 240.8 RO LFFS).
- (2) attitude des joueurs et supporters
- (3) amende maximale par dossier (art 251.1 RO LFFS)
- (4) action non fondée
- (5) déjà facturé

La prochaine réunion de la CSP NAMUR se tiendra le 25/10/2016.
La séance est levée à 20h30.

Au nom de la CSP NAMUR,

Jean Scheers
Secrétaire

Pascal Degée
Président de séance

